

Conseil de sécurité

Distr. générale
4 janvier 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2584 (2021) concernant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), par laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de lui communiquer, après avoir sollicité les vues de toutes les parties prenantes, y compris mon représentant spécial, et en consultation avec le commandant de la force : a) des informations sur les progrès des opérations de la Mission, y compris sur les problèmes rencontrés en matière de sécurité et sur la coordination entre les acteurs de la sécurité, ainsi qu'un point sur les discussions tenues au sein de l'Instance de coordination au Mali ; b) des informations sur la performance globale de la Mission, y compris sur la mise en œuvre du plan d'adaptation, l'application du cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix et du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, l'amélioration et le fonctionnement du dispositif d'évacuation sanitaire primaire, la relève du personnel en tenue et la manière dont les résultats insuffisants communiqués sont traités ; c) des informations sur l'intégration de toutes les composantes de la Mission, y compris un point sur l'application du cadre stratégique intégré et l'exécution du plan de transition y afférent, dans le prolongement de ma feuille de route en date du 25 mars 2021 (S/2021/300, annexe).

Progrès des opérations de la Mission

Comme je l'ai indiqué dans mon rapport (S/2021/1117), les conditions de sécurité au Mali demeurent précaires. Dans le nord et le centre du pays, la présence d'engins explosifs improvisés ciblant les itinéraires principaux de ravitaillement a eu des répercussions considérables sur la mobilité de la Mission et le rayon d'action de ses forces de sécurité. De même, les camps et les convois de la MINUSMA font l'objet d'attaques directes et indirectes croissantes et de plus en plus sophistiquées, comme en témoigne la série d'attaques perpétrées entre le 3 et le 9 décembre 2021, dont une, le 8 décembre dans la région de Bandiagara, qui a pris pour cible un de ses convois, faisant sept morts et trois blessés parmi les Casques bleus. Ces attaques semblent être un moyen pour les groupes armés terroristes de montrer qu'ils sont toujours capables de harceler les forces nationales et internationales et qu'ils dominent le terrain, et d'intimider les populations. Il est également probable que cette campagne ait été motivée par ce que ces groupes interprètent comme des succès, notamment le repositionnement des forces internationales hors de la région de Kidal.

La détérioration des conditions de sécurité se manifeste également par la persistance et la recrudescence des attaques dirigées contre les civils dans le centre

21-19669 (F) 060122 070122





du Mali, des affrontements armés entre éléments radicaux et groupes d'autodéfense, et des violences intercommunautaires, qui ont fait des victimes parmi la population civile et entraîné des déplacements forcés, la perte de moyens de subsistance et la destruction d'infrastructures critiques, en particulier de ponts et d'installations de télécommunication. Des populations locales ont également été contraintes de signer des pactes dits « de survie » avec des groupes armés extrémistes. Dans l'ensemble, les éléments extrémistes violents ont continué d'étendre leurs activités au sud et à l'ouest du pays.

Malgré ces problèmes, la Mission a poursuivi ses activités à un rythme soutenu, afin d'appuyer l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et des réformes essentielles visant à soutenir la transition et les efforts de stabilisation et de protection des civils en cours dans le centre. Elle a contribué à ces efforts grâce à des opérations de plus en plus intégrées, qui ont aidé les autorités et les forces de sécurité maliennes à exercer leurs fonctions essentielles. Toutefois, la présence limitée de ces acteurs, conjuguée à l'absence de plans consolidés de redéploiement et de sécurité pour le centre et le nord, y compris pour le maintien de forces de sécurité dans ces zones, a fait que les progrès ont souvent été éphémères et facilement réduits à néant.

Le centre du Mali reste la zone la plus problématique sur le plan de la protection. Les opérations qui y sont menées continuent de porter leurs fruits localement. L'opération Beaver vise à unifier, avec l'appui de la police de la MINUSMA, les efforts de sécurisation, de protection et de stabilisation menés à Douentza et alentour, afin de protéger les civils et de faciliter le rétablissement de l'autorité de l'État. Dans le cadre de cette opération, après que plusieurs alertes concernant des menaces d'attaques imminentes contre Petaka ont été lancées au cours des derniers mois, la Mission a effectué des patrouilles militaires et des patrouilles de police conjointes à l'intérieur et aux alentours de ce village, qui ont aidé à prévenir des attaques et à réduire le nombre d'attaques enregistrées sur la route menant à Douentza les jours de marché. L'opération Camel a été exécutée du 8 au 16 décembre 2021 pour renforcer la sécurité de la route nationale 15, entre les villes de Sévaré et de Bandiagara. Elle a notamment consisté à mener des activités de reconnaissance et de dissuasion terrestres et aériennes, ainsi que des patrouilles de longue distance, et à mettre en place une base opérationnelle temporaire.

L'opération Buffalo Wet, dirigée par la force, a continué de contribuer à la sécurisation de zones situées dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Koro et Mopti. En effet, elle a permis de protéger les populations locales et de garantir la liberté de circulation en endiguant et en perturbant les activités des groupes armés, en coordination avec les Forces de défense et de sécurité maliennes. La police de la MINUSMA y a participé en effectuant des patrouilles coordonnées avec la gendarmerie, ainsi que des patrouilles de longue distance le long des routes menant à Djenné, Kona et Bandiagara. Malgré les effets positifs obtenus, la menace a continué de se déplacer vers l'ouest et le sud, les groupes armés mettant à profit les clivages communautaires. La situation est d'autant plus compliquée que les Forces de défense et de sécurité maliennes ont une présence insuffisante et manquent de moyens.

Cet état de fait peut être constaté dans le village de Farabougou, dans le cercle de Niono (région de Ségou), qui connaît une crise humanitaire et des problèmes de sécurité depuis octobre 2020, lorsque des groupes armés extrémistes sont parvenus à le soumettre à un siège, et ce, bien que des éléments des Forces armées maliennes y soient déployés.

Les interventions de la MINUSMA ont également eu un effet positif à Gao, Labézanga et Ménaka ; elles se sont inscrites dans le cadre de l'opération Seka, qui a été lancée en 2019 en réponse aux violences et qui continue de contribuer à sécuriser

les principaux axes de transit. Les patrouilles de longue distance effectuées au quotidien visent à garantir la liberté de circulation du personnel des Nations Unies et des civils, y compris celle des convois en provenance du Niger. La police de la MINUSMA a également continué d'effectuer des patrouilles de longue distance le long de l'axe Gao-Ansongo, afin de sécuriser l'accès aux marchés. Auparavant, plusieurs attaques se produisaient régulièrement le long de cette route, autour de Bara et Tacharane, mais les patrouilles périodiques ont permis d'en réduire le nombre.

L'équipe spéciale mobile a mené sa première opération dans les environs de Ménaka et d'Ansongo, de juin à novembre 2021. Elle a donné la priorité aux opérations de protection et de sécurité durables, et a été transférée à Ouatagouna, dans le sud d'Ansongo, à la suite des attaques qui ont tué plus d'une cinquantaine de civils dans cette commune le 8 août. La présence prolongée de l'équipe dans cette zone a permis de stabiliser la situation, de mener plusieurs enquêtes et d'aider les populations touchées. Grâce au dispositif impressionnant de l'équipe, une diminution considérable des activités des groupes extrémistes et criminels a été observée pendant l'opération. Toutefois, la violence extrémiste et la criminalité ont repris de plus belle après le retrait de l'équipe.

Tant qu'une présence durable des Forces de défense et de sécurité maliennes ne sera pas assurée, les groupes extrémistes et les bandes criminelles risquent de revenir après le retrait de la MINUSMA une fois les opérations terminées. La Mission mène des activités complémentaires de bons offices visant à atténuer ce problème. Elle a notamment exécuté 12 projets dans ces zones pour favoriser la mobilité et moderniser les installations des Forces de défense et de sécurité maliennes, tout en améliorant les moyens de subsistance et les infrastructures des populations des zones environnantes.

L'opération Farrier s'est poursuivie ; elle vise à appliquer les mesures convenues par la Commission technique de sécurité pour contrôler le mouvement des combattants et des armes des groupes armés respectant l'Accord. Dans le contexte des rencontres organisées par le Cadre stratégique permanent à Tombouctou les 7 et 8 novembre et à Gao du 17 au 19 novembre, la MINUSMA a pu contrôler et surveiller plus de 150 véhicules et d'un millier de personnes grâce à des points de contrôle, à des patrouilles, au déploiement de la force d'intervention rapide et à des drones. Les autorités maliennes et les membres du Cadre stratégique se sont félicités de cette opération.

Afin d'améliorer la sûreté et la sécurité des Casques bleus de la MINUSMA, d'énormes efforts ont été déployés pour trouver d'autres itinéraires principaux de ravitaillement au Mali, les convois de la MINUSMA qui empruntent les routes actuelles demeurant une cible privilégiée d'attaques à l'engin explosif improvisé. Une mission terrestre menée en octobre, l'opération Northern Gate, a montré que le projet d'établissement d'un itinéraire principal de ravitaillement entre l'Algérie et le Mali était en principe viable, et la Mission en étudie actuellement la faisabilité d'un point de vue logistique. En outre, l'opération Western Gate, une mission de reconnaissance aérienne menée à bien en novembre, a montré que l'idée d'un itinéraire principal de ravitaillement entre la Mauritanie et le Mali était viable, une conclusion qui doit être confirmée lors d'une prochaine opération terrestre. Des échanges ont eu lieu avec les autorités algériennes et mauritaniennes, qui ont promis d'apporter l'appui nécessaire.

La Mission a poursuivi ses efforts visant à faciliter l'accès humanitaire dans le nord et le centre du Mali. À cet égard, elle a notamment prêté une assistance en matière de sécurité au Programme alimentaire mondial en octobre, lors de ses missions humanitaires dans les cercles de Goundam, Tonka, Niafunké et Soumpi, et sa force et sa police ont assuré la sécurité de l'aérodrome de Ménaka afin de faciliter les vols humanitaires. Elle a également contribué à une mission d'évaluation humanitaire menée à Farabougou le 8 décembre.

Coordination des présences de sécurité

L'Instance de coordination au Mali est restée le principal cadre de coordination des activités des différents acteurs de la sécurité présents dans le pays. Des débats ont été tenus le 4 octobre sur la reconfiguration de l'opération Barkhane et son retrait de Kidal, Tessalit et Tombouctou, qui auront des répercussions sur les opérations de la MINUSMA, notamment en ce qui concerne la protection du personnel et des installations de la Mission, qui ne dispose que d'un nombre limité d'hélicoptères armés capables de fournir un appui en cas de situation extrême.

Lors de la réunion de l'Instance de coordination Mali-sécurité intérieure du 23 novembre, les débats ont été axés sur les conditions de sécurité dans le centre, l'initiative « Ménaka sans armes », ainsi que les préparatifs nécessaires à la sécurité des élections et le déploiement de femmes membres des Forces de sécurité maliennes dans le centre et le nord.

Le 3 octobre, en coordination avec le Centre de coordination et de gestion de crise, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, la mission de renforcement des capacités de l'Union européenne au Mali et les Forces de sécurité maliennes, la police de la MINUSMA a effectué un exercice de simulation qui consistait à sécuriser un bureau de vote à la suite d'une attaque terroriste et d'une escalade de la violence.

En outre, la police de la MINUSMA a approfondi sa coopération avec les Forces de sécurité maliennes, notamment en partageant des locaux avec la police malienne dans 67 endroits, dont 47 situés dans le nord et le centre, ce qui facilite grandement l'assistance technique et la mise en commun de données d'expérience. Il convient de redoubler d'efforts pour enquêter plus efficacement sur les 674 affaires pénales recensées par la police de la MINUSMA dans le centre et le nord. À ce jour, seules 212 ont fait l'objet d'une enquête par les Forces de sécurité maliennes. Durant la période considérée, la police des Nations Unies n'a reçu des demandes d'appui que pour 24 de ces affaires (16 à Gao, 5 à Tombouctou et 3 à Ménaka).

La Mission a continué de s'employer en priorité à faciliter le redéploiement et l'opérationnalisation des unités reconstituées. Elle a assuré la formation de ces dernières et leur a fourni des services de transport et de soutien logistique. Ainsi, le 23 août, elle a transporté 241 soldats de Bamako à Gao, d'où ils ont été convoyés jusqu'à Ménaka dans le cadre de l'opération Barkhane. Elle a également dispensé une formation aux opérations au bataillon reconstitué et l'a accompagné lors de sa première patrouille à Kidal, en août, déployant à cette occasion une force d'intervention rapide prête à entrer en jeu si nécessaire.

Performance

La situation politique et les conditions de sécurité au Mali demeurent très complexes, et la Mission a continué d'adapter ses opérations et son soutien aux Forces de défense et de sécurité maliennes pour relever les défis. Elle a fait des progrès notables en ce qui concerne le programme Action pour le maintien de la paix Plus, notamment pour ce qui est de rechercher la cohérence collective de la stratégie politique et d'assurer l'intégration stratégique et opérationnelle. Après la prorogation de son mandat en juin 2021, elle a revu son concept stratégique et élaboré un plan de mission, qui définissent les orientations stratégiques pour toutes ses composantes. Conformément au cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix, un nouveau système complet de planification et d'évaluation de la performance est actuellement mis au point pour mesurer tous les trois mois les progrès faits par toutes les composantes et divisions au regard du cadre de résultats énoncé dans le nouveau plan de mission. Cela permettra de recueillir et

d'analyser plus de données à l'échelle de la Mission, et, à terme, aidera les hauts responsables à prendre des décisions qui soient davantage fondées sur des faits et facilitera l'application, en interne, du principe de responsabilité pour ce qui est de l'obtention des résultats prescrits.

Les Casques bleus de la MINUSMA ont continué de repousser vigoureusement les attaques, en particulier à Aguelhok, où 26 attaques ont eu lieu rien qu'entre juillet et décembre. Une section déployée par roulement depuis Kidal et Tessalit est venue en renfort à Aguelhok. La Mission s'est également attachée à renforcer la protection des camps. Elle envisage de prendre d'autres mesures dans le cadre du plan d'adaptation, et notamment de transformer un bataillon de réserve en force d'intervention rapide plus mobile. Du matériel de renseignement, de surveillance et de reconnaissance fournis par des entreprises privées devrait également arriver à Kidal au premier trimestre de 2022.

Parallèlement, la MINUSMA a redoublé d'efforts en matière de bons offices pour répondre aux préoccupations exprimées par certains segments de la population. Ainsi, elle a mené trois missions intégrées de renforcement de la confiance à Aguelhok, au cours desquelles elle a rencontré les autorités locales, les dirigeants communautaires et les représentants des groupes armés signataires et de la société civile. Des projets financés au moyen de fonds d'affectation spéciale et des projets à effet rapide sont également exécutés, en particulier dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de l'électricité et de la création de revenus.

La protection des civils est l'un des domaines dans lesquels la Mission s'est montrée plus performante et plus responsable. Par exemple, au début de 2021, elle a commencé à utiliser ses bases opérationnelles temporaires comme points de départ avancés permettant à ses composantes civiles de participer aux opérations en cours et de passer la nuit dans des zones où elles ne sont pas normalement présentes. Cela a permis à ces composantes de mener diverses activités, notamment des initiatives de dialogue et de mobilisation de la population, ainsi que des enquêtes, dans des secteurs qui leur seraient autrement inaccessibles. Parmi les retombées positives de cette approche, on peut citer la signature, le 8 octobre, d'un accord de paix local entre deux communautés d'Ogossogou, où quelque 200 civils avaient été tués lors d'attaques survenues en mars 2019 et février 2020. En outre, le 1er décembre 2021, après l'apparition d'une menace contre les civils de Tassiga (région de Gao), le mécanisme d'alerte et d'intervention rapides de la Mission a été activé, ce qui a permis à la force d'établir une base opérationnelle temporaire dans cette zone.

Malgré ces efforts, il subsiste d'énormes lacunes, comme en témoignent le massacre de plus d'une cinquantaine de civils le 8 août à Ouatagouna (région de Gao) et l'attaque perpétrée contre un bus le 3 décembre à Songo (région de Bandiagara), dans laquelle ont péri plus d'une trentaine de civils. L'enseignement tiré de ces évènements est, notamment, qu'il importe : d'activer aussitôt le mécanisme d'alerte et d'intervention rapides ; d'améliorer l'analyse conjointe sur le terrain et le traitement intégré de l'information, ainsi que l'analyse des tendances, notamment des dynamiques transfrontières ; d'avoir des capacités facilitatrices décisives, telles qu'envisagées dans le plan d'adaptation.

En ce qui concerne l'analyse intégrée, des efforts conjoints sont actuellement déployés pour harmoniser la saisie et la vérification des données sur la protection des civils et d'autres problèmes dans le système géospatial d'appréciation de la situation, qui sert principalement à surveiller l'évolution des problèmes de sécurité. Les alertes rapides, qui aident la Mission à avoir une idée plus claire des menaces contre les civils, sont désormais prises en considération également dans ce système. Le renforcement de la cohérence des données entre les différentes sections et composantes permettra d'améliorer la planification des patrouilles effectuées dans les

zones problématiques, ainsi que d'évaluer les effets à moyen et à long terme de la présence de la police ou de la force de la MINUSMA et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de double emploi, tout en aidant l'ensemble des composantes à mieux se coordonner.

La Mission a continué de prendre des mesures pour accroître le nombre de femmes parmi son personnel, une condition essentielle à l'efficacité des interventions menées auprès de la population dans tous les secteurs. Divers progrès ont été accomplis dans le cadre de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix : installation de toilettes dans les logements des femmes membres des contingents ou du personnel de police fournis par les pays, mise en place d'installations récréatives sûres, construction de structures en dur, en lieu et place des modules d'hébergement préfabriqués, etc. La police de la MINUSMA a soumis au Siège, en décembre, une proposition visant à étendre les logements des femmes et les infrastructures sanitaires destinées à celles-ci dans les 11 camps abritant ses unités de police constituées.

La Mission apprécie à sa juste valeur les performances exceptionnelles de son personnel en tenue, conformément aux priorités en matière de performance fixées dans le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix. Ainsi, au cours de la période considérée, la police de la MINUSMA a proposé que la prime de risque prévue pour les unités qui font preuve d'un dévouement exceptionnel soit versée aux membres de deux unités de police constituées pour les récompenser d'avoir escorté des civils et d'autres membres du personnel dans des zones où il n'y avait pas de forces de sécurité locales pouvant leur apporter un soutien et d'avoir efficacement maîtrisé des foules lors de protestations contre la présence de la Mission et d'autres forces internationales.

Exécution du plan d'adaptation de la Mission

La MINUSMA continue d'exécuter son plan d'adaptation de la force, qui lui permet de renforcer ses moyens dans le centre du Mali, après les retards dus à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et au temps nécessaire à la constitution des forces. L'unité médicale de niveau II de Mopti est devenue pleinement opérationnelle le 1er octobre. Les moyens de neutralisation des explosifs et munitions ont également été accrus au cours des six derniers mois, six équipes étant désormais déployées sur le théâtre des opérations. Une unité d'hélicoptères de transport moyens a été déployée à Gao. Au cours des six prochains mois, d'autres unités devraient arriver à la Mission ou changer de configuration, selon les plans de relève. En outre, la Mission a mis en place à Tombouctou des moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance fournis par des entreprises privées, ce qui lui a permis de renforcer considérablement sa capacité de surveillance et de collecte de renseignements.

Malgré ces progrès, l'insuffisance ou l'inadéquation des moyens de transport aérien, en particulier des hélicoptères de transport moyens et des hélicoptères armés, continuent d'entraver le bon fonctionnement de la Mission. Ces moyens facilitateurs sont essentiels pour que la MINUSMA puisse continuer d'exécuter son mandat dans l'ensemble de sa zone d'opération et assurer la sûreté et la sécurité de son personnel et de ses installations face à des menaces de plus en plus complexes, notamment dans le contexte de la fermeture des camps de l'opération Barkhane dans le nord, bien que les forces françaises continuent de fournir un appui aérien crucial. J'exhorte de nouveau tous les États Membres à continuer de faciliter l'exécution du plan d'adaptation de la Mission et à participer activement à la mise en place des moyens aériens qui manquent encore.

Évaluations de la composante militaire et de la composante Police de la Mission

Au cours de la période considérée, conformément aux priorités en matière de performance fixées dans le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix, sept rapports d'évaluation ont été établis (trois sur les unités d'infanterie militaire, deux sur les unités d'aviation et deux sur les unités de génie). L'établissement de huit autres s'achèvera bientôt. Les performances globales des unités évaluées sont satisfaisantes, notamment en ce qui concerne la compréhension du mandat de la Mission et l'appui à son exécution, la formation, la logistique, la protection des civils, l'entraînement et la discipline, la durabilité et la santé.

Les insuffisances recensées dans les rapports d'évaluation du commandant de la force concernent notamment la nécessité : d'augmenter le nombre de soldates de la paix et de procéder à l'entretien du matériel majeur dans les délais prévus dans les plans ; de communiquer, en temps utile, l'information relative aux véhicules résistants aux mines (véhicules en état de marche et véhicules hors d'usage) ; d'augmenter le nombre de véhicules résistants aux mines et de remplacer les véhicules endommagés. Au cours de la période considérée, six véhicules résistants aux mines et véhicules blindés de transport de troupes ont été détruits à la suite d'attaques à l'engin explosif improvisé. Les bataillons de la MINUSMA spécialisés dans la protection des convois sont particulièrement touchés : sur les 85 véhicules résistants aux mines et véhicules blindés de transport de troupes appartenant aux compagnies spécialisées actuellement déployées, 23 ont été détruits. Compte tenu de l'évolution des attaques commises contre des Casques bleus, les véhicules résistants aux mines en état de marche sont indispensables pour éviter qu'un grand nombre de ces soldats ne soient tués ou grièvement blessés. Des plans de mise à niveau ont été établis pour remédier à ces problèmes de performance et des recommandations sur les moyens d'améliorer la situation ont été faites aux pays fournisseurs de contingents concernés.

La police de la MINUSMA a établi une vingtaine de rapports d'appréciation et d'évaluation de la performance, dont il ressort que la performance des unités de police constituées est globalement satisfaisante. La qualité du matériel, en particulier des véhicules, est l'un des domaines où il faut faire des progrès, et les unités ont été invitées à prendre des mesures correctives pour améliorer leur état de préparation opérationnelle. Les 10 unités de police constituées continuent de faire l'objet d'une inspection opérationnelle tous les mois.

Relève des contingents

La Mission a beaucoup avancé dans les efforts qu'elle déploie pour que les bataillons soient plus rapidement opérationnels et a notamment réduit de moitié (de 16 à 8 semaines) la périodicité de la relève des bataillons d'infanterie. Sur ces huit semaines, on compte toujours deux semaines de quarantaine obligatoire visant à lutter contre la propagation de la COVID-19, une semaine, au maximum, consacrée à la préparation et aux contrôles, et une semaine d'instruction et d'entraînement sur le théâtre des opérations. Bien qu'elle permette d'endiguer la propagation du virus, cette période de quarantaine obligatoire en mission continue d'entraver considérablement la capacité opérationnelle de la MINUSMA.

La police de la MINUSMA a procédé à deux relèves de son personnel. Le déploiement incomplet de la deuxième unité de police constituée égyptienne, basée à Mopti, demeure préoccupant ; il est dû au fait que le matériel de l'unité est bloqué à Dakar depuis mars 2020 en raison d'un différend financier entre l'entrepreneur et le sous-traitant.

Difficultés et efforts déployés pour les surmonter

Les innombrables difficultés que connaît la Mission exigent que l'on s'attache à renforcer les mesures d'atténuation. Il convient de noter à cet égard que la MINUSMA fait tout son possible pour atténuer les risques liés aux engins explosifs improvisés et aux mines, ainsi que pour enquêter en cas de décès ou de blessure, communiquer l'information et mettre en place des stratégies visant à réduire le nombre de morts ou de blessés autant que possible, tout en maintenant la cadence des opérations.

La menace que représentent les engins explosifs improvisés et les mines évolue et reste l'une des principales difficultés auxquelles se heurte la Mission. Les récentes attaques montrent que cette menace a clairement évolué, aussi bien du point de vue de la tactique employée que du pouvoir meurtrier des engins. L'intensité et la nature des attaques de ce type dirigées contre la MINUSMA en 2021 sont telles que celle-ci a enregistré le plus grand nombre de victimes parmi son personnel de maintien de la paix depuis 2013. En effet, 136 victimes (15 morts et 121 blessés) avaient été dénombrées au 13 décembre 2021, contre 102 en 2016. En 2021, les itinéraires principaux, les convois et les bases opérationnelles temporaires ont fait l'objet de davantage d'attaques, y compris deux attaques-suicides à la voiture piégée perpétrées au début de l'année contre des bases opérationnelles temporaires de la Mission à Kerena, à Douentza et près d'Ichagara, dans le cercle de Bourem (région de Gao), qui ont fait un mort et une quarantaine de blessés parmi les Casques bleus. En réponse à cette menace grandissante, la Mission a adopté une approche globale consistant notamment à mieux planifier les initiatives d'atténuation de la menace liée aux explosifs, ainsi qu'à dispenser aux Casques bleus déployés dans le nord du Mali une formation spécialisée axée sur cette menace, et à leur fournir des services d'appui connexes. La police de la MINUSMA a régulièrement participé à des enquêtes après explosion et le Service de la lutte antimines a continué de former les militaires et les policiers de la Mission déployés dans les régions à ce type d'enquêtes.

Grâce à ces efforts, un grand nombre d'engins explosifs ont été détectés et neutralisés, ce qui a permis d'empêcher que de nombreux Casques bleus ne soient tués ou blessés et que des biens ne soient détruits. Sur les 98 engins explosifs improvisés ayant visé la MINUSMA depuis janvier 2021, 45 ont été récupérés et neutralisés par la Mission et 53 ont explosé.

Vu le grand nombre de morts et de blessés graves et l'ampleur des dégâts causés au matériel appartenant à l'ONU et aux contingents, il convient de mettre en place des mécanismes de prévention solides. La Mission a revu ses instructions permanentes en matière de collecte, d'analyse, de gestion et de transfert de preuves ou d'informations et mis en place des systèmes visant à rendre les interventions plus efficaces, à améliorer la coordination entre les composantes, à mieux sensibiliser le personnel aux risques et à renforcer les capacités. Dans l'ensemble, le nombre de rapports de commissions d'enquête qu'elle a établis a considérablement augmenté, passant de 48 en 2018 à environ 80 à la fin de 2021 (sur plus d'une centaine d'affaires). Plusieurs problèmes subsistent, notamment le fait que le personnel en tenue n'a pas les compétences spécialisées nécessaires pour mener des enquêtes complexes et que certains contingents ont du mal à accéder aux informations ainsi qu'aux victimes et aux témoins.

La Mission sait qu'il importe de donner à ses partenaires nationaux plus de moyens de lutter contre les engins explosifs improvisés. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines a dispensé une formation spécialisée sur la neutralisation d'engins explosifs improvisés et l'atténuation des menaces à 136 membres des Forces de défense et de sécurité maliennes (58 ont été formés par du personnel malien précédemment formé par le Service, tandis que les 78 autres ont été

directement formés par ce dernier) et leur a prodigué des conseils en la matière. De même, dans le cadre de 66 séances, la police de la Mission a dispensé à 739 agents (dont 92 femmes) une formation spécialisée sur l'atténuation de la menace liée aux engins explosifs improvisés, les enquêtes après attaque, la protection des lieux de crime, le droit international humanitaire, la lutte antiterroriste, l'utilisation de la téléphonie dans les enquêtes pénales, les enquêtes judiciaires, la reconstitution d'échanges de tirs, les renseignements généraux, le renseignement dans la lutte antiterroriste et la formation des formateurs. En outre, la Mission a continué de recueillir des preuves essentielles sur divers lieux de crime et de les traiter. Le laboratoire de la police de la MINUSMA est également opérationnel, ce qui permet d'effectuer des analyses scientifiques pouvant être remises aux autorités maliennes afin de faciliter les poursuites. Six affaires ont été examinées et ont fait l'objet d'analyses au cours de la période considérée.

Comme je l'ai souligné dans ma précédente lettre (S/2021/520), l'équipe spéciale mobile, élément central du plan d'adaptation, n'est pas pleinement opérationnelle, du fait des préoccupations exprimées par certains pays fournisseurs de contingents, notamment au sujet de l'évacuation sanitaire primaire, ce qui limite considérablement les zones de déploiement des contingents qui la constituent.

La MINUSMA a continué de s'employer à améliorer ses procédures d'évacuation sanitaire primaire, notamment dans le cadre d'un examen réalisé au Siège en juillet. En décembre, elle a lancé un outil de gestion électronique de la performance afin de mieux mesurer ses capacités et d'en suivre l'évolution. L'évacuation sanitaire primaire demeure un aspect important de l'appui qu'elle apporte aux Forces de défense et de sécurité maliennes : depuis janvier 2021, elle a évacué au moins 187 personnes pour le compte de ces forces.

Application du cadre stratégique intégré et du plan de transition

La Mission a amélioré la coordination entre ses composantes en renforçant les mécanismes et initiatives de planification stratégique intégrée et de coordination opérationnelle concernés. Les efforts de planification intégrée et de coordination entre composantes ont été consolidés grâce à la révision du concept stratégique, puis à l'établissement d'un plan de mission. En énonçant clairement les objectifs à atteindre et les grands éléments à prendre en considération pour exécuter le mandat dans un contexte évolutif, ces deux documents ont aidé à définir plus clairement les priorités stratégiques et l'ordre des interventions de la Mission, et forment un cadre de résultats permettant d'évaluer la performance en continu, conformément aux priorités exposées dans le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix.

La MINUSMA et l'équipe de pays des Nations Unies ont également renforcé l'appui intégré qu'elles apportent à la transition politique en cours et à l'action visant à garantir le retour à un ordre constitutionnel démocratique. La première phase de la feuille de route pour l'exécution du mandat de la Mission (S/2021/300, annexe), qui se déroule actuellement, est axée sur les principaux objectifs à atteindre pendant la transition politique, qui devrait aboutir à des élections nationales. Elle s'achèvera lorsque les critères de référence et conditions concernant la transition définis dans la feuille de route seront remplis. Pendant cette phase, la Mission coordonne des activités menées avec l'équipe de pays dans le cadre du plan intégré d'appui à la transition, élaboré fin 2020. Ce plan satisfait aux exigences d'un cadre stratégique intégré concernant la première phase, notamment pour ce qui est de définir une vision globale et des priorités communes et de veiller à la répartition des tâches exécutées en vue de pérenniser la paix au Mali, l'objectif étant d'assurer la complémentarité des efforts de la MINUSMA et de l'équipe de pays. Une fois la transition politique

achevée, la MINUSMA passera à la deuxième phase de la feuille de route, pendant laquelle elle continuera notamment de s'attaquer aux principaux problèmes qui subsistent dans le nord et le centre. La planification de la transition à long terme durant cette phase sera un processus stratégique qui sera conduit en collaboration avec le Gouvernement malien et d'autres partenaires, notamment l'équipe de pays, afin d'affermir les acquis de la consolidation de la paix et de prévenir tout conflit futur. C'est dans ce contexte qu'il est envisagé de définir un nouveau cadre stratégique intégré et un nouveau calendrier de transition, qui seront conformes aux directives révisées du système des Nations Unies en matière d'intégration.

Dans le cadre de l'action intégrée menée à l'échelle du système des Nations Unies pour fournir au Gouvernement un soutien dynamique et axé sur les résultats tout au long de la transition politique, les hauts responsables de la MINUSMA et de l'équipe de pays ont tenu en juillet un séminaire-retraite, afin d'évaluer les priorités de la première phase de la transition et de mieux cibler les efforts coordonnés entrepris dans ce contexte. À cette fin, la MINUSMA et l'équipe de pays ont recensé une série de projets phares que les entités des Nations Unies exécutent ensemble durant la transition.

Par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la MINUSMA ont récemment élaboré, en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies et les principaux acteurs internationaux, le Programme d'appui à la stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'état de droit pour les quatre prochaines années (2021-2024), afin d'aider la population malienne à accroître sa résilience face aux conflits et de lui permettre de vivre dans un environnement où règne l'état de droit. En outre, l'Équipe intégrée des Nations Unies pour l'appui électoral, composée de la MINUSMA, du PNUD et d'ONU-Femmes, a facilité l'inscription sur les listes électorales, notamment en déployant du matériel et des spécialistes et en formant les Forces de défense et de sécurité maliennes ainsi que les responsables maliens, afin d'appuyer le processus électoral.

L'Équipe intégrée des Nations Unies pour l'appui électoral a également donné des conseils techniques et spécialisés sur le cycle électoral à l'organe législatif de transition, au Conseil national de transition et à la Cour constitutionnelle. Dans le cadre de cette approche intégrée, un appui technique et financier continue également d'être fourni aux ministères responsables des réformes politiques et institutionnelles, afin de favoriser la tenue de consultations avec les partis politiques, les signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, la société civile, les associations professionnelles, les chefs traditionnels et religieux et la diaspora.

Un autre exemple d'action intégrée menée par les organismes des Nations Unies est le projet conjoint qu'exécutent actuellement la MINUSMA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour contribuer à améliorer la gestion de la transhumance dans le cercle de Djenné afin de rétablir la cohésion sociale et d'atténuer les tensions entre agriculteurs sédentaires et éleveurs. Des efforts intégrés sont déployés pour mieux délimiter les couloirs de transhumance, de promouvoir la recherche d'un consensus au niveau communautaire et d'aider les populations locales à créer des comités villageois et municipaux de gestion de la transhumance. Dans le cadre d'une autre initiative, la MINUSMA mène, en étroite coordination avec le PNUD, des projets visant à renforcer les capacités des commissions foncières municipales et villageoises, assurant ainsi la complémentarité de la couverture géographique dans tout le centre du Mali.

Enfin, en dépit du contexte de plus en plus difficile, la MINUSMA et l'équipe pays ont travaillé efficacement avec leurs partenaires pour exécuter leur mandat en appui au peuple malien. Elles ont notamment cherché à permettre au pays de prendre

davantage les rênes des initiatives en cours. À cette fin, en août et en septembre, la Mission a organisé une série d'ateliers et de réunions avec le Gouvernement, les mouvements signataires, la société civile et les médias, dans le cadre de l'action qu'elle mène pour faire mieux connaître son mandat et promouvoir la responsabilité mutuelle compte tenu du rôle des uns et des autres.

Je tiens à remercier les hommes et les femmes de la MINUSMA des efforts inlassables qu'ils déploient, malgré les difficultés et les dangers qu'ils affrontent au quotidien. Leur rôle, ainsi que celui de la Mission tout entière, restent essentiels pour promouvoir l'application de l'Accord, ainsi que la stabilisation du centre du Mali. Les bons offices de la Mission, ainsi que la médiation assurée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, demeurent extrêmement précieux pendant cette longue période de transition politique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**